

## NIQUE TA MERE ? ET APRES ?

La condamnation des deux rappers de NTM à six mois de prison dont trois mois fermes et à six mois d'interdit professionnel par le Tribunal correctionnel de Toulon a provoqué de nombreuses réactions.

L'extrême-droite, Le Pen en tête et ce pantin de Villiers en queue, s'est bruyamment réjouie et, avec elle, pas mal d'imbéciles qui n'ont rien compris au film.

En réalité, derrière les chanteurs de NTM, c'est la jeunesse des banlieues que condamne le jugement de Toulon. En prétendant expédier Joey Star et Kool Shen en prison, le juge Claude Boulanger (lui-même ancien flic des R.G. reconverti dans la "justice", tout un programme...) avertit les jeunes, tous les jeunes des cités : si Toulon devenait la France et si les amis de Le Chevallier, le maire Front national de Toulon, parvenaient au pouvoir, le compte des jeunes serait bon : la zonzon pour tous ceux qui ne marcheraient pas au pas de l'oie toulonnaise.

Liberté d'expression, censure, expression du mal vivre des banlieues, tout a été dit de ce qu'on peut penser de NTM, de la décision

*Tout a été dit,  
sauf le plus  
important :  
comment en  
sortir ?*

du juge, du  
malaise des  
banlieues et  
du reste.

Tout, sauf le  
p l u s  
important :  
comment en  
sortir.

Parce que NTM, c'est gentil. Ils crient très fort et ils dénoncent l'injustice et en particulier le rôle de la police. Ils ont raison même si c'est à chacun son style. On dit bravo, on allume son briquet, on bisse et on rentre chez soi. Mais après ? Qu'est-ce qu'on dit au flic qui en contrôlant les papiers fait semblant de s'étonner : "Tu es français, toi ?" A l'huissier qui débranche pour la saisir la télé que les enfants regardent ? Au père qui rentre vidé d'un boulot de galérien pour un salaire de miséreux ? A la mère qui a tant pleuré qu'elle ne sait plus faire que ça. Au grand frère dont tout le monde sait sans jamais le dire qu'il dérape, qu'il est accro et peut-être sérop et pour lequel personne ne peut rien ?

### La parole est à...

**Georges Brassens**

Or, sous tous les cieux sans  
vergogne,

C'est usage bien établi

Dès qu'il s'agit de rosser les  
cognes,

Tout le monde se réconcilie.

En voyant ces braves pandores

Etre à deux doigts de succomber,

Moi je biche car je les adore

Sous la forme de macchabées

De la mansarde où je réside,

J'excitais les farouches bras

Des mégères gendarmicides

En criant hip, hip hourra.

*L'hécatombe*

## cinquième zone

*Cinquième zone* veut donner la parole à la population qui vit dans de ce que l'on appelle aujourd'hui les banlieues et qui sont en réalité les quartiers les plus pauvres, les plus mal équipés, les plus mal desservis par les transports et autres services publics.

Même si ce bulletin n'est l'organe d'aucun parti politique, il se veut politique. Il faut que les pauvres, les exploités fassent de la politique, leur politique. S'y refuser, c'est laisser les démagogues libres d'en faire, en notre nom et contre nous ! Et ils sont nombreux à y prétendre.

Les catégories les plus pauvres de la population, quelle que soit leur origine, veulent, elles, une vie décente et digne. Ce droit, personne ne leur en fera l'aumône. Ce n'est qu'en luttant contre tous les oppresseurs et toutes les oppressions qu'elles le gagneront.

Témoignages  
critiques, opinions

11 rue Salvador Allende  
92220 BAGNEUX

## N.T.M. Et après ?

(suite de la p.1)

**Au patron qui prétend que la place est prise en s'apercevant que Pascal est black ? Nique ta mère ? Et alors ?**

**Et ce n'est pas fini. Le pire n'est pas encore venu.**

**Au bled, en Algérie, on y est presque. Si tu chantes, on t'égorge. Si tu sors sans voile, on te viole. Si tu prends le car, on t'éventre à la hache. Si tu n'es pas d'accord avec le gouvernement des généraux corrompus, on te descend. Et si tu n'as pas de chance, tu sautes avec la voiture piégée. Au Rwanda ou au Zaïre, pareil. Un claquement de doigts des dingues et le massacre commence. Un autre claquement de doigts et un million d'hommes, de femmes, d'enfants repartent, dans l'autre sens. Silencieux, voilé(e)s, humbles, rampants, neutres, obéissants et chanceux. C'est ainsi que les führer, les émirs, les ayatollahs, les dictateurs, les chefs et les Le Pen veulent les pauvres et les jeunes.**

**On n'en est pas là en France. Mais certains y pensent, sérieux. La condamnation des NTM est un pas dans cette direction, un pas qu'il ne faut pas laisser passer.**

**Les protestations contre le jugement de Toulon ont été nombreuses. Devant leur ampleur, Toubon, le ministre de la "justice" a annoncé qu'il se déculottait et qu'il demandait que le jugement soit révisé. Les NTM n'iront pas en prison.**

**Mais ce n'est pas assez. La véritable question demeure posée, sans réponse : que faire pour que les jeunes des banlieues retrouvent un espoir et une raison de vivre ? Cinquième zone radote mais c'est quand même vrai. Il faut que les jeunes trouvent l'énergie et l'intelligence de se réunir, de discuter, de prendre des décisions ensemble pour imposer d'abord localement, ensuite nationalement des mesures qui redonnent un avenir à tous.**

**C'est possible. La trouille qui a saisi les responsables politiques à l'annonce du jugement contre NTM montre qu'ils craignent les jeunes et leur colère. Et c'est pour cela, et uniquement pour cela qu'ils reculent. La question, l'unique question pour le**

## Histoire-Géo

La condamnation de NTM a quelques précédents... pas vraiment reluisants. Dis moi à qui tu ressembles, je te dirai qui tu es !

1828, sous Charles X, le roi le plus réactionnaire du XIXe siècle, le chanteur Pierre-Jean Béranger est condamné à 3 mois puis un an de prison pour ses attaques contre le régime.

Il y a cinquante ans, le régime de Pétain interdit aux chanteurs juifs de se produire sur scène.

Au temps des sales guerres coloniales d'Indochine puis d'Algérie, la IVe République interdit la chanson de Boris Vian *Le Déserteur*.

En Algérie, les dingues intégristes ont décidé que la musique était impie. Ils interdisent la musique et égorgent les chanteurs.

En Afghanistan, les Talibans intégristes qui ont pris Kaboul ont fait plus fort encore : ils ont ouvert toutes les cages à oiseaux. Le chant des oiseaux est assimilé à la musique et donc interdit. Les oiseaux n'ont plus le droit de chanter ! Le juge français se contente de coller trois mois de prison

ferme à ceux dont les paroles des chansons leur déplaisent. C'est à des "détails" comme ceux-là qu'on voit que la France est un grand pays civilisé... pendant que Le Pen continuera à "chanter" ses propos sur l'inégalité des races

